

Les étudiants de l'EGC en immersion en Espagne

À l'Ecole de gestion et de commerce de Charleville-Mézières, la pratique de deux langues européennes est obligatoire. Cette année, ses étudiants perfectionneront leur Espagnol en séjournant un mois au Malaga Instituto.

Afin de compléter le panel de son enseignement des langues européennes, l'EGC de Charleville-Mézières proposera cette année à ses étudiants de maîtriser l'Espagnol en séjournant à Malaga en Andalousie. C'est une ville de 600 000 habitants, la capitale de l'économie viticole de l'Espagne. Elle abrite aussi le Musée Picasso, l'un des plus fréquentés dans le monde.

Les étudiants de l'EGC seront accueillis durant quatre semaines par le Malaga Instituto qui a conclu un accord de formation avec la CCI des Ardennes. Ils auront ainsi la possibilité d'acquérir la certification européenne de pratique de l'Espagnol délivré par l'Institut Cervantès, tout aussi prestigieux que son homologue allemand, le Goethe Institut.

Depuis l'ouverture de l'EGC, l'enseignement de l'Espagnol s'y justifie pleinement par le nombre important d'entreprises ardennaises qui commercent avec l'Espagne ou exportent dans ce pays et qui sont susceptibles de recevoir en stage des étudiants de l'EGC.

En Champagne-Ardenne, l'EGC de Charleville-Mézières est le seul établissement consulaire à organiser des séjours de pratiques linguistiques en immersion complète dans des pays étrangers. Et l'on ne dira jamais assez combien la pratique des langues est indispensable à tous ceux qui se destinent à un métier de contacts, à l'instar des gestionnaires d'entreprise.

Voyages aux Etats-Unis et en Allemagne

Avec l'aide et le soutien financier du Conseil général des Ardennes, l'EGC a pris à bras le corps cette nécessité contextuelle de recourir aux langues étrangères. L'EGC a pris à bras le corps cette nécessité contextuelle de recourir aux langues étrangères. Dans le cursus de ses étudiants (trois années d'études), la pratique de deux langues autres que le Français est obligatoire. L'école adhère au réseau national des écoles de gestion et de commerce, adhésion qui sous-entend l'obligation d'enseigner au moins deux langues de l'Union européenne.

Les séjours en immersion contribuent à l'ouverture à l'international de l'EGC qui a dernièrement investi dans l'aménagement d'un laboratoire de langues des plus modernes. A ses étudiants, l'école propose deux autres séjours en immersion linguistique. Il s'agit de quatre semaines à l'Embassy CES, un collège de langues de San Francisco (Californie). Ils y obtiennent l'indispensable diplôme international du Test of english for international communication (TOEIC). De même, grâce à un partenariat de la CCI des Ardennes avec celle de Munich et de Haute Bavière, les étudiants de l'EGC séjournent chaque année quatre semaines dans la capitale bavaroise. A l'issue de ce stage dans une de structure de formation de la CCI munichoise, ils acquièrent le Zertifikat deutsch délivré par le Goethe Institut.

Contact :
Tél : 03 23 56 62 61
egccharleville@ardennes.cci.fr
www.ardennes.cci.fr/egc

Obtenez votre passeport pour l'économie numérique (PEN)

La CCI des Ardennes délivre à présent le passeport pour l'économie numérique qui s'adresse aux dirigeants et aux employés des entreprises de moins de vingt salariés. Conçu par le Ministère des PME, du commerce de l'artisanat et des professions libérales, ce passeport offre à tout un chacun la possibilité de découvrir gratuitement les outils et les usages numériques de l'entreprise. Divisé en 18 modules de formation dispensée par les animateurs de la CCI des Ardennes, le passeport permet de s'approprier les meilleures pratiques sur des thèmes divers : Internet et l'entreprise, choix des matériels, simplification des tâches de gestion, conceptions de projets grâce à l'informatique et à Internet, etc.

Pour s'inscrire, il faut appeler le 0 810 00 39 99 (prix d'un appel local) ou se connecter au site www.econumerique.pme.gouv.fr.

Un premier module d'orientation vous sera proposé par la CCI des Ardennes afin de définir avec elle les besoins de votre entreprise.

L'ISCEE délivrera le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

C'est officiel en France depuis le 29 décembre 2006. Le Ministère de l'Education nationale a décidé de remplacer le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), le diplôme d'études comptables et financières (DECF) et le diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF) par de nouveaux diplômes alignés sur les trois niveaux du système européen LMD (licences, masters, doctorats). En 2008, l'Institut supérieur de comptabilité et d'économie des entreprises (ISCEE) de la CCI des Ardennes délivrera le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de niveau Bac + 3 (licence) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) de niveau BAC + 5 (master).

Contact :
tél : 03 24 27 87 68
iscee@ardennes.cci.fr